

N'Djaména, le 24 avril 2017

LE COORDONNATEUR

A

A Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
N'Djaména, Tchad

Objet : Restitution des biens arrachés

Monsieur le Premier Ministre

Des éléments de l'ANS ont été instruits pour venir m'attendre à l'aéroport de N'Djaména, le 10 avril 2017, au petit matin.

Au moment où je m'apprêtais à monter dans mon véhicule, ils se sont précipités sur moi, ils ont ouvert les portières de ma voiture et se sont emparés de mes bagages. Ils se sont enfouis, comme des braqueurs, dans le salon d'honneur qu'ils ont traversé en courant et ont disparu dans les dédales de l'aéroport.

Plusieurs minutes plus tard, ils sont revenus jeter mes bagages au salon ministériel. J'ai exigé qu'un PV soit rédigé, après vérification des contenus des effets ramenés. Ils ont catégoriquement refusé, arguant qu'ils ont été mandatés par les plus hautes autorités de l'Etat et ils n'ont pas de compte à rendre et ni PV à dresser. Joignant l'acte à la parole, ils ont regagné leur bureau. J'ai eu à constater que de mes bagages ont été subtilisés mon ordinateur, mes deux tablettes, mes deux smartphones, une somme importante, du courrier et d'autres effets.

Les articles 17 et 45 de la Constitution disposent que tout Tchadien a droit à la protection de sa vie privée et de ses biens. Et le secret de la correspondance et des communications est garanti par la loi.

Le moins qu'on puisse dire est que l'ANS et ses agents, non seulement ils violent allègrement la Constitution mais ils se comportent comme des braqueurs et de bandits de grands chemins. Ils m'ont fait subir un traitement humiliant et dégradant par des gestes et des actes le moins qu'on puisse dire discourtois.

Malgré l'existence du cadre institutionnel pour la gestion de la chose publique, force est de constater, pour le déplorer et le condamner avec énergie, un comportement aux antipodes d'un Etat de droit de la part de l'ANS contre les acteurs politiques de l'opposition démocratique, de la société civile et du citoyen lambda tout court.

En effet Monsieur le Premier Ministre, l'agression sauvage dont j'ai été victime, en ma qualité de Secrétaire Général du Parti pour les Libertés et la Développement (PLD) et Coordonnateur du Front de l'Opposition Nouvelle pour l'Alternance et le Changement (FONAC), est la manifestation éclatante d'un état d'esprit antidémocratique dont sont aussi victimes des pans entiers de notre tissu social.

La scène qui s'est déroulée à l'aéroport international Hassan Djamous ce jour-là, dévoile bien le visage hideux de police politique qu'est devenue l'ANS, par la volonté du régime qui rame manifestement à contre-courant de l'histoire et suggère même le retour à la dictature implacable que d'aucuns pensaient révolue à jamais dans notre pays.

L'Agence Nationale de Sécurité (ANS), comme vous le savez, a été créée par décret n° 302 du 8/6/93, en application du Cahier des charges de la Conférence nationale souveraine. L'article premier du dit décret dispose que l'ANS est un **service de sécurité Extérieure**. Elle est donc chargée de veiller à la sécurité nationale par le contre-espionnage afin de préserver les intérêts supérieurs de l'Etat. Il est malheureux de constater qu'elle s'est muée en officine politique,

arnaqueuse des paisibles citoyens. L'attaque mentionnée ci-haut ne correspond en rien aux objectifs assignés à l'ANS. Celle-ci est désormais hélas au service exclusif d'un pouvoir prévaricateur et prédateur.

En système démocratique, il n'y a pas de place pour la police politique. Les nostalgiques de la Direction de la Documentation et de la Sécurité (DDS) qui infestent le régime, doivent le savoir. La gestion de cette force sécuritaire qui crée plutôt l'insécurité grandissante des citoyens désormais traqués, ne peut être admise par la classe politique.

Le FONAC vous demande par conséquent, de bien vouloir informer votre équipe dirigeante du rejet total de l'ANS qui est devenue une des entraves principales de l'évolution démocratique du Tchad. Impliquée dans la mise sous surveillance des acteurs politiques de l'opposition, le désormais bras séculier du Pouvoir, est la caricature même d'un système politique anachronique. Il est grand temps que cet archaïsme des ténèbres prenne fin. Le FONAC s'opposera à toute institution qui oppresse les Tchadiens et dit non à ce que des Tchadiens s'en prennent à d'autres Tchadiens, juste pour défendre un régime, un Pouvoir qui bafoue les règles démocratiques les plus élémentaires.

La présente lettre vise à vous faire savoir le ras-le-bol ressenti par les Responsables de l'Opposition démocratique, par les populations tchadiennes qui affrontent au quotidien, les affres de l'ANS aujourd'hui considérée comme le plus grand fossoyeur des avancées du processus démocratique tchadien. Aucune tchadienne, aucun tchadien jaloux de sa liberté et aimant son pays ne peut tolérer de telles atteintes aux Droits Humains clairement condamnés par la loi fondamentale. Cette machine infernale de l'horreur la plus abjecte, dressée pour persécuter le peuple tchadien ne passera pas.

Nul n'est au dessus de la loi. C'est pourquoi, les Responsables à la tête de ce monstre de la répression, en ces temps modernes de lumière, doivent répondre un jour de leurs actes devant les juridictions nationales. Aucune soit disant immunité ne saurait être invoquée pour les protéger de l'ignominie qu'ils posent tous les jours. Leurs inspireurs sont invités à se raviser car, on peut tromper et asservir un peuple un temps, mais on ne peut pas le faire tout le temps.

Voilà pourquoi Monsieur le Premier Ministre et Chef du Gouvernement, l'honneur m'échoit de vous adresser cette lettre, afin que vous preniez vos responsabilités en refusant de cautionner toutes les dérives dénoncées. Que les différentes entorses graves aux droits des citoyens s'arrêtent immédiatement, que les animateurs de la société civile ainsi que les Chefs de partis politiques jouissent des prérogatives à eux reconnues par les textes de la République, que mes effets personnels arbitrairement arrachés par l'ANS me soient immédiatement restitués, après expertise compétente pour vérifier le traitement que mes données auraient subies.

Je me réserve le droit d'exiger toutes formes de réparations de la part des donneurs d'ordre et des exécutants pour le traitement déshonorant et humiliant subi.

Le Tchad doit être un Etat de droit. Ceux qui tentent de dire et faire le contraire, trouveront devant eux le roc du peuple car la vérité finira toujours par triompher.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'expression de mes sentiments distingués.

Mahamat Ahmat ALHABO

Ampliations :

- Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
- Ministre de la Sécurité Publique
- DG de l'ANS

